

## Secrétariat et budget

Le Secrétariat de l'OMC emploie 621 fonctionnaires émargeant au budget ordinaire et originaires de 70 Membres de l'OMC. Les recettes de l'OMC proviennent essentiellement des contributions annuelles de ses 153 Membres. Ces contributions sont calculées selon une formule qui prend en compte la part de chaque Membre dans le commerce mondial. L'OMC dispose d'un budget total de 193 989 500 CHF pour 2010.

## **Secrétariat de l'OMC**

Secrétariat de l'OMC – Organigramme

**140**

140

Répartition du personnel par division

141

Répartition des fonctionnaires de l'OMC émargeant au budget ordinaire par sexe et par nationalité au 31 décembre 2009

142

Répartition des fonctionnaires de l'OMC émargeant au budget ordinaire par classe et par sexe au 31 décembre 2009

144

## **Budget, finances et administration**

**146**

Dépenses consolidées 2009

147

Budget consolidé 2010-2011

147

Contributions versées par les Membres au budget de l'OMC et au budget de l'Organe d'appel, 2010

148

## **Audit interne**

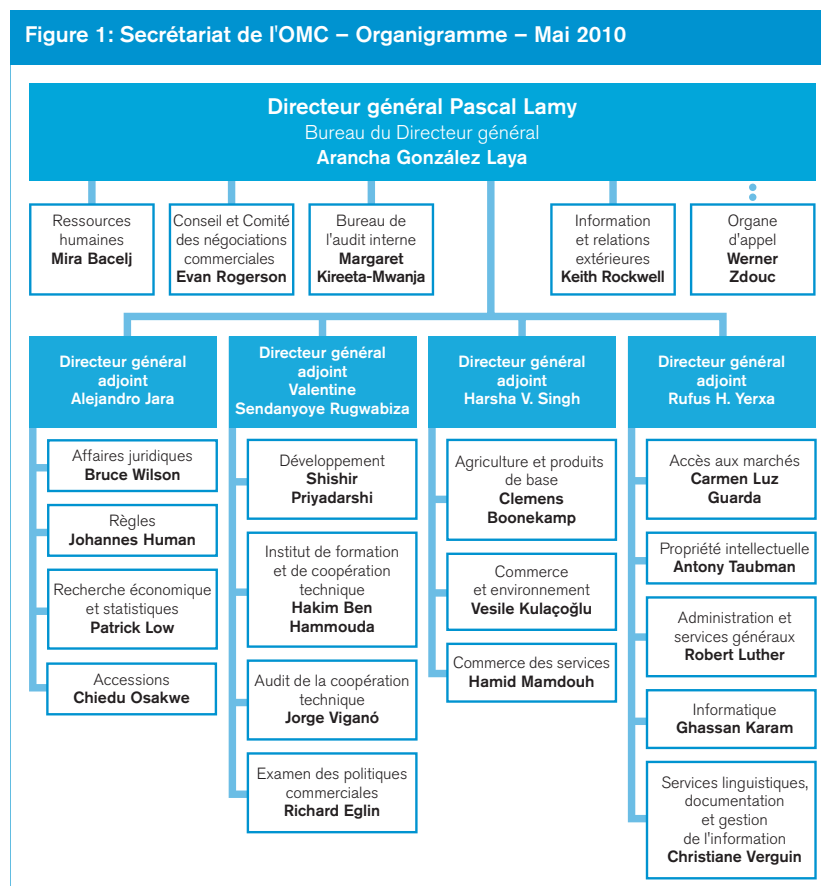
**151**

## Secrétariat de l'OMC

Le Secrétariat de l'OMC, dont les bureaux se trouvent à Genève, emploie 621 fonctionnaires émergeant au budget ordinaire et est dirigé par le Directeur général, M. Pascal Lamy. Comme les décisions sont prises par les Membres de l'OMC, le Secrétariat n'a aucun pouvoir de décision. Ses principales tâches sont d'apporter aux divers conseils et comités un appui technique et professionnel, de fournir une assistance technique aux pays en développement, de suivre et analyser l'évolution du commerce mondial, d'informer le public et la presse et d'organiser les conférences ministérielles. En outre, le Secrétariat offre certaines formes d'assistance juridique dans le processus de règlement des différends et conseille les gouvernements qui souhaitent devenir Membres de l'OMC.

Les fonctionnaires du Secrétariat émergeant au budget ordinaire sont originaires de 70 des Membres de l'OMC (voir le tableau 2). Le personnel professionnel se compose essentiellement d'économistes, de juristes et d'autres spécialistes de la politique commerciale internationale. Il existe aussi un important effectif de personnel d'appui dans des secteurs comme l'informatique, les finances, la gestion des ressources humaines et les services linguistiques. L'effectif total compte à peu près autant d'hommes que de femmes. Les langues de travail sont l'anglais, le français et l'espagnol.

Figure 1: Secrétariat de l'OMC – Organigramme – Mai 2010



La politique de recrutement de l'OMC est fondée sur le principe de l'égalité des chances pour tous, l'objectif étant d'assurer la plus grande diversification possible au sein du secrétariat. Il est tenu compte dans toute la mesure du possible du mérite, des qualifications et de l'expérience.

L'Organe d'appel, qui dispose de son propre secrétariat, a été créé conformément au Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends pour examiner les appels concernant les décisions des groupes spéciaux chargés du règlement des différends (voir page 102). Les sept membres de l'Organe d'appel ont une autorité reconnue dans les domaines du droit et du commerce international. Ils sont désignés pour un mandat de quatre ans, qui peut être reconduit une fois.

**Tableau 1 : Répartition du personnel par division au 31 décembre 2009**

Division	Fonctionnaires au bénéfice de contrats réguliers*	Haute direction et directeurs**	Total
Directeur général	0	1	1
Bureau du Directeur général	12	1	13
Bureaux des directeurs généraux adjoints	8	4	12
Division des accessions	7,8	1	8,8
Division de l'administration et des services généraux	78,5	1	79,5
Division de l'agriculture et des produits de base	14,6	1	15,6
Division du Conseil et du CNC	17,8	1	18,8
Division du développement	13	1	14
Division de la recherche économique et des statistiques	41,8	2	43,8
Division des ressources humaines	22,4	1	23,4
Division de l'informatique	38,3	1	39,3
Division de l'information et des relations extérieures	25,6	1	26,6
Institut de formation et de coopération technique	32,5	1	33,5
Division de la propriété intellectuelle	12,1	1	13,1
Division des services linguistiques, de la documentation et de la gestion de l'information	157,2	1	158,2
Division des affaires juridiques	13	2	15
Division de l'accès aux marchés	10,6	1	11,6
Bureau de l'audit interne	1	1	2
Division des règles	20	1	21
Audit de la coopération technique	2,8	0	2,8
Division du commerce et de l'environnement	7,8	1	8,8
Division du commerce des services	15,8	1	16,8
Division de l'examen des politiques commerciales	41,9	2	43,9
Organe d'appel	14	1	15
<b>Grand Total</b>	<b>608,5</b>	<b>29</b>	<b>637,5</b>

\* Postes inscrits au budget ordinaire, y compris les postes qui n'étaient pas encore pourvus. Les décimales correspondent aux fonctionnaires travaillant à temps partiel (par exemple à 80%). De plus, certains postes sont partagés entre deux divisions.

\*\* Deux postes de directeur n'étaient pas financés en 2009.

Les fonctionnaires  
émargeant au budget  
ordinaire sont  
originaires de 70  
des Membres de l'OMC.

**Tableau 2 : Répartition des fonctionnaires de l'OMC émargeant au budget ordinaire par sexe et par nationalité au 31 décembre 2009**

Membre	Femmes	Hommes	Total
Afrique du Sud	-	1	1
Allemagne	5	13	18
Argentine	3	5	8
Australie	4	6	10
Autriche	2	3	5
Belgique	4	1	5
Bénin	-	1	1
Bolivie	1	2	3
Bésil	3	6	9
Bulgarie	-	3	3
Canada	9	15	24
Chili	3	2	5
Chine	4	2	6
Colombie	3	6	9
Congo, République démocratique du	-	1	1
Corée, République de	3	1	4
Costa Rica	1	1	2
Côte d'Ivoire	-	1	1
Cuba	1	-	1
Danemark	1	1	2
Égypte	2	3	5
Équateur	-	1	1
Espagne	31	15	46
Estonie	1	-	1
États-Unis d'Amérique	20	9	29
Finlande	2	3	5
France	100	75	175
Ghana	-	1	1
Grèce	3	2	5
Guatemala	1	-	1
Honduras	1	-	1
Hong Kong, Chine	1	-	1
Hongrie	-	1	1
Inde	3	11	14
Irlande	9	2	11
Italie	7	8	15
Japon	1	2	3
Lesotho	-	1	1

## Secrétariat et budget

**Tableau 2 : Répartition des fonctionnaires de l'OMC émergeant au budget ordinaire par sexe et par nationalité au 31 décembre 2009**

Membre	Femmes	Hommes	Total
Malaisie	1	2	3
Malawi	-	1	1
Maroc	1	1	2
Maurice	-	2	2
Mexique	1	4	5
Nigéria	-	1	1
Norvège	-	2	2
Nouvelle-Zélande	2	3	5
Ouganda	2	-	2
Pakistan	-	1	1
Paraguay	1	-	1
Pays-Bas	2	4	6
Pérou	3	4	7
Philippines	4	5	9
Pologne	2	2	4
Portugal	-	1	1
Roumanie	2	-	2
Royaume-Uni	48	17	65
Rwanda	1	1	2
Sainte-Lucie	1	-	1
Sénégal	-	1	1
Sri Lanka	1	2	3
Suède	2	2	4
Suisse	19	15	34
Tanzanie	1	-	1
Thaïlande	-	1	1
Trinité-et-Tobago	1	-	1
Tunisie	2	4	6
Turquie	2	1	3
Uruguay	1	5	6
Venezuela (République bolivarienne du)	1	3	4
Zimbabwe	1	-	1
<b>Total</b>	<b>331</b>	<b>290</b>	<b>621</b>

Notre objectif est d'attirer les talents et d'assurer la diversité du personnel.

**Tableau 3 : Répartition des fonctionnaires de l'OMC émergeant au budget ordinaire par classe et par sexe, au 31 décembre 2009**

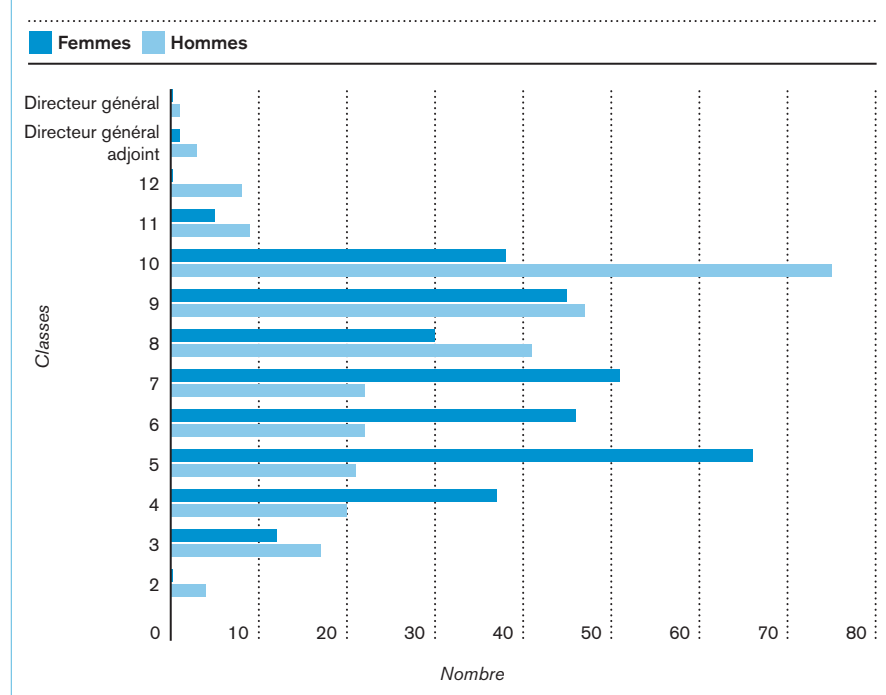
Division	Sexe	Classe													Total
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	DDG	DG	
<b>Directeur général</b>															
Directeur général	Homme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Bureau du Directeur général	Femmes	-	-	-	2	2	2	-	-	2	1	-	-	-	9
	Hommes	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	4
Organe d'appel	Femmes	-	-	-	1	1	2	1	-	1	-	-	-	-	6
	Hommes	-	-	-	-	-	1	2	1	3	1	-	-	-	8
Division du Conseil et du Comité des négociations commerciales	Femmes	-	1	1	2	2	-	3	1	2	-	-	-	-	12
	Hommes	-	2	-	1	-	-	-	-	3	-	1	-	-	7
Division des ressources humaines	Femmes	-	1	5	3	2	5	1	1	1	-	-	-	-	19
	Hommes	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	-	-	-	3
Division de l'information et des relations extérieures	Femmes	-	2	-	3	2	3	2	1	-	-	-	-	-	13
	Hommes	-	-	1	1	1	1	1	3	4	-	1	-	-	13
Bureau de l'audit interne	Femmes	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	2
<b>Directeur général adjoint 1</b>															
Bureau du Directeur général adjoint 1	Femmes	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2
	Homme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Division des accessions	Femmes	-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	3
	Hommes	-	-	-	-	-	2	-	1	2	1	-	-	-	6
Division de la recherche économique et des statistiques	Femmes	-	1	-	4	3	1	2	4	2	-	-	-	-	17
	Hommes	-	-	-	-	2	4	8	4	8	1	1	-	-	28
Division des affaires juridiques	Femmes	-	-	1	-	1	2	2	1	1	-	-	-	-	8
	Hommes	-	-	-	-	1	-	-	2	3	-	1	-	-	7
Division des règles	Femmes	-	1	1	-	1	2	2	1	2	-	-	-	-	10
	Hommes	-	-	-	-	-	-	2	3	3	1	-	-	-	9
<b>Directeur général adjoint 2</b>															
Bureau du Directeur général adjoint 2	Femmes	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	2
Division du développement	Femmes	-	-	1	1	1	2	-	-	2	-	-	-	-	7
	Hommes	-	-	-	-	-	-	-	3	1	1	-	-	-	5
Institut de formation et de coopération technique	Femmes	-	-	1	5	3	3	1	2	1	-	-	-	-	16
	Hommes	-	-	-	1	-	-	2	7	6	1	-	-	-	17
Division de l'audit de la coopération technique	Femme	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	Hommes	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	2
Division de l'examen des politiques commerciales	Femmes	-	1	5	4	-	3	3	4	4	-	-	-	-	24
	Hommes	-	-	-	1	1	3	2	1	11	1	1	-	-	21
<b>Directeur général adjoint 3</b>															
Bureau du Directeur général adjoint 3	Femme	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
	Homme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Division de l'agriculture et des produits de base	Femmes	-	-	1	-	2	1	1	5	1	1	-	-	-	12
	Hommes	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	1	-	-	3
Division du commerce et de l'environnement	Femmes	-	-	-	1	1	-	-	2	1	1	-	-	-	6
	Hommes	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	-	-	3
Division du commerce des services	Femmes	-	-	2	2	-	1	1	1	2	-	-	-	-	9
	Hommes	-	-	-	-	-	-	-	2	6	-	1	-	-	9



**Tableau 3: Répartition des fonctionnaires de l'OMC émergeant au budget ordinaire par classe et par sexe, au 31 décembre 2009**

Division	Sexe	Classe													Total
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	DDG	DG	
<b>Directeur général adjoint 4</b>															
Bureau du Directeur général adjoint 4	Femme	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
	Homme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Division de l'administration et des services généraux															
	Femmes	-	-	4	10	3	4	2	3	2	-	-	-	-	28
	Hommes	4	14	10	7	6	2	2	1	4	1	-	-	-	51
Division de l'informatique															
	Femmes	-	-	-	-	2	1	2	1	-	-	-	-	-	6
	Hommes	-	-	-	3	5	3	10	3	5	-	1	-	-	30
Division de la propriété intellectuelle															
	Femmes	-	-	-	1	2	2	-	1	2	-	-	-	-	8
	Hommes	-	-	-	-	-	-	1	-	3	1	-	-	-	5
Division des services linguistiques, de la documentation et de la gestion de l'information															
	Femmes	-	5	12	23	15	14	7	16	9	1	-	-	-	102
	Hommes	-	1	9	7	6	4	8	11	5	-	-	-	-	51
Division de l'accès aux marchés															
	Femmes	-	-	1	1	1	1	-	-	2	1	-	-	-	7
	Hommes	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	-	-	4
Sous-total															
	Femmes	0	12	37	66	46	51	30	45	38	5	0	1	0	331
	Hommes	4	17	20	21	22	22	41	47	75	9	8	3	1	290
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>29</b>	<b>57</b>	<b>87</b>	<b>68</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>92</b>	<b>113</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>621</b>

**Figure 2: Répartition des fonctionnaires de l'OMC émergeant au budget ordinaire par classe et par sexe, au 31 décembre 2009**







### Contexte

Le Comité du budget, des finances et de l'administration suit la situation budgétaire et financière de l'OMC, y compris les questions relatives au recouvrement des contributions, et assume toute fonction que lui assignent les Membres de l'Organisation. Il examine les questions relatives à la gestion des ressources humaines, entend les rapports de situation sur le Régime des pensions de l'OMC et s'occupe des questions financières et administratives ayant trait au Secrétariat de l'OMC. Le Comité fait rapport au Conseil général.

## Budget, finances et administration

**En 2009, le Comité du budget, des finances et de l'administration a recommandé l'approbation du budget proposé pour la période biennale 2010-2011 et a examiné des questions relatives à la rénovation du bâtiment du siège de l'OMC et à la construction d'un nouvel édifice attenant.**

Le Comité a étudié les propositions budgétaires du Directeur général pour la période biennale 2010-2011, qui prévoyaient un accroissement du travail de l'OMC dans le domaine du suivi et de la surveillance des échanges et de la collecte de renseignements commerciaux, une intensification des activités de sensibilisation de l'OMC visant l'Asie et le Moyen-Orient et une réaffectation interne des ressources destinée à accroître l'efficacité. Le budget biennal a été approuvé, avec une augmentation de 2,5% pour 2010 et de 2,2% pour 2011.

En février 2009, un jury – composé du Président du Comité du budget, de représentants du pays hôte (la Suisse), du Secrétariat et d'architectes indépendants – a décerné le premier prix pour la conception du nouveau bâtiment à Wittfoht Architekten de Stuttgart (Allemagne). Le coût du projet s'élève à 40 millions de CHF, financés par un prêt du pays hôte qui apportera également une contribution de 10 millions de CHF pour la construction du parking souterrain. Lors d'un référendum organisé en septembre, les citoyens de la ville de Genève ont approuvé la construction du nouveau bâtiment.

Les travaux de rénovation du premier secteur du Centre William Rappard, qui ont débuté en août 2008, ont été terminés dans les temps, et ceux du deuxième secteur sont en cours. Le projet de création d'un site unique de l'OMC, qui rassemblera pour la première fois tout le personnel de l'Organisation en un même endroit, devrait s'achever en 2012.

Le Comité a recommandé l'adoption des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) comme normes comptables de l'OMC, l'objectif étant de publier des états financiers conformes aux normes IPSAS pour l'exercice 2012.

Après de longues discussions sur le déficit actuariel, le Comité a approuvé la recommandation faite par le Comité de gestion du Régime des pensions de l'OMC d'augmenter le taux de cotisation général et de relever l'âge normal de la retraite de 62 à 65 ans.

### Budget 2010 de l'OMC

Le budget de l'OMC est financé par les contributions annuelles de ses 153 Membres (voir le tableau 6) et par des recettes diverses. Ces contributions sont calculées selon une formule qui tient compte de la part de chaque Membre dans le commerce mondial. Les recettes diverses proviennent principalement des contributions des pays ayant le statut d'observateur et de la vente des publications.

Le budget total de l'OMC pour 2010 se répartit comme suit:

- Secrétariat de l'OMC: 188 483 400 CHF
- Organe d'appel et son secrétariat: 5 506 100 CHF.

Le budget total de l'OMC s'élève à 193 989 500 CHF.

**Tableau 4: Dépenses consolidées 2009**

Chapitre	Budget 2009 CHF	Dépenses 2009 CHF*
Années de travail (y compris traitements et pensions)	121 437 200	120 409 401
Personnel temporaire	14 975 500	15 569 078
Communications (y compris télécommunications et services postaux)	1 811 500	1 550 604
Bâtiments et installations (y compris loyers ; électricité, chauffage, eau ; entretien et assurance)	3 696 000	3 919 837
Matériel durable	2 198 000	3 699 231
Fournitures courantes	1 305 000	1 232 438
Services contractuels (y compris tirage des documents, bureautique et sécurité)	9 250 000	8 793 037
Dépenses générales de personnel (y compris formation et assurance)	4 633 500	4 801 308
Missions	2 939 000	2 780 845
Cours de politique commerciale	3 823 600	2 289 553
Divers (y compris groupes spéciaux chargés du règlement des différends, publications, bibliothèque et information du public)	6 228 400	6 022 192
Dépenses imprévues	100 000	0
Centre du commerce international (ITC)	16 859 900	16 477 900
<b>Total</b>	<b>189 257 600</b>	<b>187 545 424</b>

\* Comptes non vérifiés.

**Tableau 5: Budget consolidé<sup>1</sup> 2010-2011**

Chapitre	Budget 2010 CHF	Budget 2011 CHF
Années de travail (y compris traitements et pensions)	125 599 300	128 507 500
Personnel temporaire	15 875 300	15 992 700
Communications (y compris télécommunications et services postaux)	1 786 500	1 786 500
Bâtiments et installations (y compris loyers ; électricité, chauffage, eau ; entretien et assurance)	3 843 000	3 866 000
Matériel durable	1 130 000	1 089 000
Fournitures courantes	1 191 000	1 281 000
Services contractuels (y compris tirage des documents, bureautique et sécurité)	9 298 000	9 236 600
Dépenses générales de personnel (y compris formation et assurance)	4 624 000	4 827 000
Missions	2 939 000	2 939 000
Cours de politique commerciale	3 315 000	3 315 000
Divers (y compris groupes spéciaux chargés du règlement des différends, publications, bibliothèque et information du public)	6 349 500	6 453 300
Dépenses imprévues	0	0
Centre du commerce international (ITC)	18 038 900	18 911 000
<b>Total</b>	<b>193 989 500</b>	<b>198 204 600</b>

<sup>1</sup> Les états financiers consolidés concernent le Secrétariat de l'OMC et le secrétariat de l'Organe d'appel.

**Tableau 6 : Contributions versées par les Membres au budget de l'OMC  
et au budget de l'Organe d'appel, 2010**

Membre	Contribution pour 2010, après répartition de l'excédent 2008	Contribution pour 2010 %
Afrique du Sud	1 045 488	0,552
Albanie	41 668	0,022
Allemagne	16 919 102	8,933
Angola	303 040	0,160
Antigua-et-Barbuda	28 410	0,015
Arabie saoudite, Royaume d'	1 884 530	0,995
Argentine	634 490	0,335
Arménie	28 410	0,015
Australie	2 193 252	1,158
Autriche	2 428 108	1,282
Bahreïn	172 354	0,091
Bangladesh	191 294	0,101
Barbade	28 410	0,015
Belgique	4 797 502	2,533
Belize	28 410	0,015
Bénin	28 410	0,015
Bolivie	47 350	0,025
Botswana	64 396	0,034
Brésil	1 787 936	0,944
Brunéi Darussalam	62 502	0,033
Bulgarie	297 358	0,157
Burkina Faso	28 410	0,015
Burundi	28 410	0,015
Cambodge	66 290	0,035
Cameroun	64 396	0,034
Canada	6 085 422	3,213
Cap-Vert	28 410	0,015
Chili	678 052	0,358
Chine, République populaire de	12 223 876	6,454
Chypre	125 004	0,066
Colombie	382 588	0,202
Congo	62 502	0,033
Corée, République de	4 998 266	2,639
Costa Rica	160 990	0,085
Côte d'Ivoire	113 640	0,060
Croatie	320 086	0,169
Cuba	128 792	0,068
Danemark	1 856 120	0,980
Djibouti	28 410	0,015
Dominique	28 410	0,015
Égypte	498 122	0,263
El Salvador	96 594	0,051
Émirats arabes unis	1 695 130	0,895
Équateur	176 142	0,093
Espagne	5 017 206	2,649
Estonie	178 036	0,094
États-Unis	24 550 028	12,962
Ex-République yougoslave de Macédoine	49 244	0,026
Fidji	28 410	0,015
Finlande	1 223 524	0,646
France	8 761 644	4,626
Gabon	43 562	0,023

**Tableau 6 : Contributions versées par les Membres au budget de l'OMC  
et au budget de l'Organe d'appel, 2010**

Membre	Contribution pour 2010, après repartition de l'excédent 2008	Contribution pour 2010 %
Gambie	28 410	0,015
Géorgie	43 562	0,023
Ghana	83 336	0,044
Grèce	939 424	0,496
Grenade	28 410	0,015
Guatemala	134 474	0,071
Guinée	28 410	0,015
Guinée-Bissau	28 410	0,015
Guyana	28 410	0,015
Haïti	28 410	0,015
Honduras	98 488	0,052
Hong Kong, Chine	5 212 288	2,752
Hongrie	1 197 008	0,632
Îles Salomon	28 410	0,015
Inde	2 036 050	1,075
Indonésie	1 399 666	0,739
Irlande	2 320 150	1,225
Islande	90 912	0,048
Israël	876 922	0,463
Italie	7 276 748	3,842
Jamaïque	79 548	0,042
Japon	9 680 234	5,111
Jordanie	138 262	0,073
Kenya	87 124	0,046
Koweït	537 896	0,284
Lesotho	28 410	0,015
Lettonie	142 050	0,075
Liechtenstein	45 456	0,024
Lituanie	248 114	0,131
Luxembourg	780 328	0,412
Macao, Chine	147 732	0,078
Madagascar	28 410	0,015
Malaisie	2 233 026	1,179
Malawi	28 410	0,015
Maldives	28 410	0,015
Mali	28 410	0,015
Malte	77 654	0,041
Maroc	321 980	0,170
Maurice	60 608	0,032
Mauritanie	28 410	0,015
Mexique	3 645 950	1,925
Moldova	32 198	0,017
Mongolie	28 410	0,015
Mozambique	37 880	0,020
Myanmar, Union du	45 456	0,024
Namibie	41 668	0,022
Népal	28 410	0,015
Nicaragua	41 668	0,022
Niger	28 410	0,015
Nigéria	500 016	0,264
Norvège	1 662 932	0,878

**Tableau 6 : Contributions versées par les Membres au budget de l'OMC  
et au budget de l'Organe d'appel, 2010**

Membre	Contribution pour 2010, après répartition de l'excédent 2008	Contribution pour 2010 %
Nouvelle-Zélande	460 242	0,243
Oman	240 538	0,127
Ouganda	32 198	0,017
Pakistan	339 026	0,179
Panama	162 884	0,086
Papouasie-Nouvelle-Guinée	35 986	0,019
Paraguay	66 290	0,035
Pays-Bas	6 200 956	3,274
Pérou	278 418	0,147
Philippines	782 222	0,413
Pologne	1 844 756	0,974
Portugal	975 410	0,515
Qatar	342 814	0,181
République centrafricaine	28 410	0,015
République démocratique du Congo	28 410	0,015
République dominicaine	166 672	0,088
République kirghize	28 410	0,015
République slovaque	632 596	0,334
République tchèque	1 412 924	0,746
Roumanie	607 974	0,321
Royaume-Uni	9 668 870	5,105
Rwanda	28 410	0,015
Sainte-Lucie	28 410	0,015
Saint-Kitts-et-Nevis	28 410	0,015
Saint-Vincent-et-les Grenadines	28 410	0,015
Sénégal	45 456	0,024
Sierra Leone	28 410	0,015
Singapour	4 111 874	2,171
Slovénie	356 072	0,188
Sri Lanka	138 262	0,073
Suède	2 528 490	1,335
Suisse	2 590 992	1,368
Suriname	28 410	0,015
Swaziland	32 198	0,017
Taipei chinois	3 305 030	1,745
Tanzanie	54 926	0,029
Tchad	41 668	0,022
Thaïlande	1 984 912	1,048
Togo	28 410	0,015
Tonga	28 410	0,015
Trinité-et- Tobago	126 898	0,067
Tunisie	231 068	0,122
Turquie	1 708 388	0,902
Ukraine	695 098	0,367
Union européenne*	0	0,000
Uruguay	73 866	0,039
Venezuela	636 384	0,336
Viet Nam	613 656	0,324
Zambie	43 562	0,023
Zimbabwe	28 410	0,015
<b>Total</b>	<b>189 400 000</b>	<b>100,000</b>

\* Les contributions des États membres de l'Union européenne sont versées par les 27 États membres à titre individuel.

# Audit interne

**En 2009, le Bureau de l'audit interne (BAI) a publié un rapport sur la politique de l'OMC en matière de voyages, a réalisé deux audits de suivi sur les achats, a examiné les pratiques actuelles en matière de délégation de pouvoir et a rédigé un projet de guide de la politique et des procédures en matière d'audit interne destiné au personnel.**

## Audits de suivi

En février et juillet 2009, le BAI a effectué deux audits de suivi sur les achats, afin de vérifier la mise en application de recommandations formulées dans un rapport d'audit datant de novembre 2008. L'audit de suivi de juillet a montré qu'un quart des recommandations avaient été mises en œuvre et que la moitié d'entre elles étaient en cours d'application. Parmi les recommandations restantes, certaines étaient à plus long terme et ne pouvaient être mises en application qu'une fois que des documents détaillés sur les politiques et procédures opérationnelles auraient été établis, que le projet de rénovation et de construction de l'OMC aurait été achevé et que le projet relatif aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) aurait été mené à bien.

## Audit des voyages en mission

En octobre, le BAI a publié un rapport d'audit sur les voyages en mission, qui comportait un certain nombre de recommandations visant à améliorer l'efficacité organisationnelle et à optimiser l'utilisation des ressources financières. Ces recommandations portaient sur l'amélioration des lignes directrices relatives aux voyages en mission, l'établissement de comparaisons entre les activités relatives aux voyages de l'OMC et celles d'organisations internationales apparentées, afin de reprendre les meilleures pratiques, et le renforcement des contrôles internes et des mécanismes de reddition des comptes. Des audits de suivi seront effectués en 2010 pour vérifier la mise en application des recommandations convenues.

## Délégation de pouvoir

Le BAI a réalisé une étude de documents concernant les pratiques actuelles en matière de délégation de pouvoir, particulièrement lorsque celles-ci peuvent avoir une incidence financière importante sur l'Organisation. Cet examen visait également à identifier les divers documents conférant un pouvoir, ainsi que toute instruction spécifique concernant la limitation ou la délégation de pouvoir. Cette étude de documents a constitué la première étape d'un processus en cours visant à documenter l'ensemble des niveaux d'autorisation et d'approbation à l'OMC. Ces données seront rassemblées dans un document complet qui sera achevé au milieu de 2010 et qui, une fois approuvé, sera distribué à l'ensemble des membres du personnel pour leur donner des renseignements et des conseils sur l'exécution de leurs obligations financières.

## Guide de la politique et des procédures

Le BAI a rédigé un projet de guide de la politique et des procédures en matière d'audit interne, qui inclura le mandat du Bureau. Le guide énonce les lignes directrices suivant lesquelles sera exécutée la fonction d'audit interne et expose les politiques, normes, procédures et pratiques qui régiront le travail du Bureau. Une fois approuvé par le Directeur général, le guide sera mis à la disposition de tous les membres du personnel au moyen de l'Intranet.

## Moyens d'accomplir des progrès

En novembre et décembre 2009, le BAI a mené des discussions avec la haute direction sur la définition de ses priorités pour le plan d'audit 2010/2011. En novembre, le Bureau a entamé un audit des activités liées aux états de paie, qui devrait être achevé au premier semestre 2010. Cet audit vise principalement à vérifier que des contrôles, politiques et procédures adaptés sont appliqués pour ce qui est des états de paie, afin de permettre une utilisation efficace des ressources financières, ainsi qu'à évaluer la reddition des comptes et le respect des diverses règles et réglementations relatives aux états de paie. Le BAI prévoit aussi d'élaborer une politique en matière de fraude pour l'ensemble de l'Organisation.

## Secrétariat et budget



### Contexte

Créé en mars 2008, le Bureau de l'audit interne (BAI) est chargé d'examiner et d'évaluer, de manière indépendante, les systèmes et processus de contrôle budgétaire et financier de l'OMC. Le BAI émet des recommandations visant à renforcer la reddition des comptes et la gestion financière et des risques, afin que les ressources financières mises à la disposition de l'Organisation par ses Membres soient utilisées de manière efficace et effective, en les optimisant au mieux.

## Abréviations

ACPr	Accord commercial préférentiel
ACR	Accord commercial régional
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AELE	Association européenne de libre-échange
AEM	Accord environnemental multilatéral
AGCS	Accord général sur le commerce des services
AMNA	Accès aux marchés pour les produits non agricoles
ATI	Accord sur les technologies de l'information
ATLC	Assistance technique liée au commerce
BDI	Base de données intégrée
CACR	Comité des accords commerciaux régionaux
CCD	Comité du commerce et du développement
CDB	Convention sur la diversité biologique
CE	Communautés européennes
CIR	Cadre intégré renforcé
CNC	Comité des négociations commerciales
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
DPI	Droits de propriété intellectuelle
EPC	Examen des politiques commerciales
FANDC	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IED	Investissement étranger direct
IFCT	Institut de formation et de coopération technique
IG	Indications géographiques
ITC	Centre du commerce international
MEPC	Mécanisme d'examen des politiques commerciales
MERCOSUR	Marché commun du Sud
MIC	Mesures concernant les investissements et liées au commerce
MSS	Mécanisme de sauvegarde spéciale
NPF	Clause de la nation la plus favorisée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONT	Obstacles non tarifaires
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORD	Organe de règlement des différends
OTC	Obstacles techniques au commerce
PDD	Programme de Doha pour le développement
PEV	Petites économies vulnérables
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SFI	Société financière internationale
SGP	Système généralisé de préférences
SH	Système harmonisé
SMC	Subventions et mesures compensatoires
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UIP	Union interparlementaire
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

0 : zéro ou chiffre arrondi à zéro

\$ : dollars des États-Unis

Les chiffres étant arrondis, il peut y avoir une légère différence entre la somme des éléments constitutants et le total indiqué.

Sauf indication contraire, i) toutes les valeurs sont exprimées en dollars EU; ii) les chiffres relatifs au commerce comprennent les échanges entre les membres des zones de libre-échange, des unions douanières, des associations régionales et autres groupements de pays.

### Note

Le présent rapport examine les activités de l'OMC en 2009. Le mot «pays» est souvent utilisé pour désigner les Membres de l'OMC bien que certains Membres soient officiellement des «territoires douaniers» et non pas nécessairement des pays au sens habituel du terme.



## Autres renseignements

Le site Internet de l'OMC contient de nombreux renseignements sur l'Organisation et ses activités: [www.wto.org](http://www.wto.org)

Des renseignements généraux sur l'OMC sont disponibles dans les publications suivantes, qui peuvent toutes être téléchargées gratuitement à partir du site Internet:

### **L'OMC en quelques mots**

Un point de départ pour trouver des renseignements essentiels sur l'Organisation mondiale du commerce. Concise et pratique, cette petite brochure constitue une introduction idéale à l'OMC.

### **Comprendre l'OMC**

Spécialement conçue pour les non spécialistes, *Comprendre l'OMC* décrit brièvement l'Organisation, ce qu'elle est, pourquoi elle a été créée, comment elle fonctionne et ce qu'elle fait. Plus complète que *L'OMC en quelques mots*, cette publication traite des Accords de l'OMC, du processus de règlement des différends, des négociations du Cycle de Doha et de nombreuses autres questions.

### **Dix avantages du système commercial de l'OMC**

Qu'il s'agisse de notre argent, des marchandises et des services que nous utilisons, ou de l'instauration d'un monde plus pacifique, l'OMC et le système commercial offrent de nombreux avantages dont certains sont bien connus et d'autres moins évidents. *Dix avantages du système commercial de l'OMC* tente de rendre compte du caractère complexe et dynamique du commerce.

### **Dix malentendus fréquents au sujet de l'OMC**

L'OMC est-elle un outil permettant aux riches et aux puissants d'exercer une dictature? Détruit-elle des emplois? Ignore-t-elle les préoccupations liées à la santé, à l'environnement et au développement? La réponse est résolument non. Les critiques formulées à l'égard de l'OMC découlent souvent de malentendus fondamentaux sur la façon dont fonctionne l'Organisation. Cette brochure s'efforce de dissiper dix malentendus fréquents.

### **Librairie en ligne**

Vous pouvez commander les publications imprimées à la librairie en ligne de l'OMC: <http://onlinebookshop.wto.org>

De nombreuses publications peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Internet de l'OMC: [www.wto.org](http://www.wto.org)

Vous pouvez vous inscrire pour être avertis gratuitement de la parution de nouveaux titres.

### **Crédit photo**

Photos de couverture: en bas à droite Reuters, autres photos Getty.  
Pages 9, 10, 13, 30, 109, 112, 115, 121, 122, 125, 127, 130: Jay Louvion.  
Pages 16-18, 31, 32, 53, 103, 125: WTO/Annette Walls-Lynch.  
Pages 20, 22, 25, 26, 50, 59-72: Getty.  
Page 103: WTO/Kristian Skeie  
Page 126: CPA (Commonwealth Parliamentary Association).  
Page 127: UN Photo/Paulo Filgueiras.  
Page 136: WTO/Nadia Rocha.

ISBN 978 92 870 3713 8  
Imprimé par le Secrétariat de l'OMC.  
Maquette conçue par Likemind et Services Concept.  
© Organisation mondiale du commerce 2010  
Ce rapport est également disponible en anglais  
et en espagnol.







Organisation mondiale du commerce  
Centre William Rappard  
Rue de Lausanne 154  
CH-1211 Genève 21  
Suisse

Tél. standard: +41 (0)22 739 51 11  
Fax: +41 (0)22 731 42 06  
email: [enquiries@wto.org](mailto:enquiries@wto.org)  
Site web: [www.wto.org](http://www.wto.org)

